

# ACTION URGENTE

## UN PALESTINIEN EN GRÈVE DE LA FAIM PROCHE DE LA MORT

**La vie du Palestinien Khader Adnan est en danger car cet homme continue de mener une grève de la faim pour protester contre sa détention. Le 7 février, un juge militaire israélien a confirmé la peine de quatre mois de détention administrative prononcée à l'encontre de ce dernier. Il peut ainsi être maintenu en détention sans inculpation ni jugement.**

**Khader Adnan** a été arrêté le 17 décembre 2011 à son domicile, en Cisjordanie occupée. Le 10 janvier 2012, il a été déféré devant un tribunal militaire israélien et s'est vu condamner à quatre mois de détention administrative, une peine qui a été confirmée le 7 février. Cet ordre de détention expirera le 8 mai prochain mais il peut être renouvelé indéfiniment. L'avocat de Khader Adnan a déposé un recours auprès de la Cour d'appel militaire mais il n'a reçu aucune réponse.

Le 7 février, la femme de Khader Adnan, Randa, a pu rendre visite à son époux à l'hôpital pour la première fois depuis le début de sa détention ; les autorités israéliennes lui avaient délivré un permis de visite pour un jour. Elle a affirmé que la santé de son mari se dégradait : « Le personnel médical le traite très mal. Quand j'étais là-bas, il se plaignait de douleurs à la poitrine et a demandé à une infirmière d'appeler les Médecins pour les droits de l'homme. Elle lui a crié dessus, lui disant qu'elle n'avait pas le temps de s'occuper de lui et que s'il avait besoin de soins médicaux, il devait mettre fin à sa grève. Un médecin s'est moqué de lui lorsqu'il a demandé de l'eau, il lui a dit qu'il devrait aussi arrêter d'en boire. » Khader Adnan demeure enchaîné à son lit d'hôpital sous la surveillance de gardes armés.

Le seul avocat ayant l'autorisation de s'entretenir avec lui a confié à Amnesty International que les Services pénitentiaires israéliens l'ont transféré dans cinq hôpitaux et centres médicaux différents la semaine dernière, ce que Khader Adnan a estimé inutile étant donné qu'il n'accepte d'être soigné que par les Médecins pour les droits de l'homme. Les avocats de cet homme pensent que les autorités ont l'intention de le mettre davantage sous pression, notamment en rendant plus difficiles les visites de ses avocats et de sa famille. Le même avocat a ajouté que son client peut encore parler et est déterminé à continuer de lutter contre la détention administrative.

Les Médecins pour les droits de l'homme ont été autorisés à rendre visite à Khader Adnan le 29 janvier et le 7 février mais des gardes des Services pénitentiaires israéliens étaient présents à chaque fois. L'organisation a interpellé les autorités pour qu'elles permettent à ses médecins d'examiner cet homme dans un cadre privé et en toute confidentialité.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en hébreu ou dans votre propre langue :**

- dites-vous inquiet/inquiète pour la vie de Khader Adnan et demandez instamment qu'il reçoive régulièrement, et en toute confidentialité, les soins médicaux dont il a besoin, qu'il soit constamment traité avec humanité et qu'il ne soit puni d'aucune façon pour la grève de la faim qu'il mène ;
- appelez les autorités israéliennes à permettre à cet homme de voir ses avocats, ses médecins et sa famille régulièrement et en privé ;
- exhortez-les à le libérer ainsi que d'autres Palestiniens en détention administrative, à moins qu'ils ne soient rapidement inculpés d'une infraction reconnue par le droit international et jugés dans le respect des normes internationales d'équité des procès.



**ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 21 MARS 2012 :**

Juge militaire et général de brigade

Brigadier General Danny Efroni

6 David Elazar Street

Hakiryra, Tel Aviv, Israël

**Fax : +972 3 569 4526**

**Courriel : [avimn@idf.gov.il](mailto:avimn@idf.gov.il)**

**Formule d'appel : *Dear Judge***

***Advocate General, / Monsieur le***

***Juge,***

Commandant des FDI pour la

Cisjordanie

Major-General Avi Mizrahi

GOC Central Command

Military Post 01149

Battalion 877

Israel Defence Forces, Israël

**Fax : +972 2 530 5724**

**Formule d'appel : *Dear Major-***

***General Avi Mizrahi, / Monsieur,***

**Copies à :**

Vice-Premier ministre et ministre de

la Défense

Ehud Barak

Ministry of Defence

37 Kaplan Street, Hakiryra

Tel Aviv 61909, Israël

**Fax : +972 3 69 16940 / 62757**

**Formule d'appel : *Dear Minister, /***

***Monsieur le Ministre,***

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 31/12.

Pour plus d'informations : <http://amnesty.org/fr/library/info/MDE15/003/2012/fr>.



# ACTION URGENTE

## UN PALESTINIEN EN GRÈVE DE LA FAIM PROCHE DE LA MORT

### COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Khader Adnan, 33 ans, boulanger de profession, est un militant politique. Il est également étudiant en Master à l'université de Bir Zeit. Il est marié et a deux filles. Il a été arrêté le 17 décembre 2011 à son domicile, dans le village d'Arrabe, près de Jénine, en Cisjordanie occupée. Il a déclaré à ses avocats et à des organisations de défense des droits humains que des soldats masqués étaient entrés chez lui par effraction, alors que sa mère et ses enfants étaient là. Il a ajouté que les soldats lui ont enchaîné les mains dans le dos et l'ont jeté au sol dans une jeep militaire, à bord de laquelle ils l'ont emmené à Mevo Dotan. Pendant le trajet, les soldats l'ont frappé et lui ont donné des coups de pied. À l'arrivée à Mevo Dotan, ses mains avaient enflé à cause des chaînes et sa lèvre inférieure saignait. Il a ensuite été transféré vers le centre de détention de Kishon, en Israël, pour y être interrogé.

Khader Adnan a confié à ses avocats qu'il a entamé une grève de la faim le lendemain de son arrestation pour protester contre ses conditions de détention et les mauvais traitements que lui avaient fait subir les personnes chargées de son interrogatoire, membres de l'Agence israélienne de sécurité (AIS). D'après le rapport que cette agence a fourni aux avocats, cet homme a été interrogé presque chaque jour entre le 18 et le 29 janvier 2012 ; il a parfois subi deux interrogatoires dans la même journée. Sept personnes chargées de le questionner se sont constamment relayées ; des agents de sécurité étaient parfois présents. Pendant les interrogatoires, Khader Adnan était enchaîné à une chaise tordue, les mains attachées derrière lui, et restait dans une position qui lui faisait mal au dos. Il a affirmé que les agents qui l'ont questionné l'ont constamment menacé et insulté, de même que sa famille.

Le quatrième jour d'interrogatoire, il a été placé à l'isolement pour le punir, selon lui, de mener une grève de la faim. Il est resté ainsi pendant 10 jours avant d'être emmené à l'hôpital de la prison de Ramleh le 30 décembre 2011, sa santé s'étant dégradée à cause de cette grève. Il a été envoyé dans un hôpital en dehors de la prison le 31 janvier. Il a depuis été transféré dans cinq hôpitaux et centres médicaux différents. Khader Adnan serait constamment enchaîné à son lit d'hôpital sous la surveillance de gardes armés. Il se trouve actuellement à l'hôpital Ziv, à Safed, dans le nord d'Israël. Après lui avoir rendu visite pour la première fois le 7 février, sa femme a affirmé qu'il avait perdu un tiers de son poids depuis qu'il a entamé une grève de la faim.

Selon Addameer, une organisation locale de défense des droits humains, c'est la huitième fois que les autorités israéliennes appréhendent Khader Adnan. Elles affirment que cet homme a des liens avec le Djihad islamique. Cet organisme dispose d'une branche militaire qui a plusieurs fois lancé des attaques armées contre des citoyens israéliens. Les autorités israéliennes considèrent le Djihad islamique comme une organisation terroriste. Khader Adnan a déjà passé six ans au total dans des prisons israéliennes ; il a été détenu, la plupart du temps, sans inculpation ni jugement après avoir fait l'objet d'ordres de détention administrative.

La détention administrative est une procédure aux termes de laquelle des individus sont incarcérés sans inculpation ni jugement pendant des périodes pouvant aller jusqu'à six mois renouvelables indéfiniment. Aucune poursuite pénale n'est engagée contre eux et les autorités n'ont aucune intention de les déférer à la justice. Ces individus sont détenus sur la base de « preuves secrètes » que les autorités militaires israéliennes affirment ne pas pouvoir révéler pour des raisons de sécurité. Ces « preuves secrètes » ne sont communiquées ni au détenu ni à son avocat, et le premier ne peut pas contester les motifs de sa détention.

Selon les services pénitentiaires israéliens, 307 Palestiniens étaient en détention administrative au 31 décembre 2011 mais il est possible que ce nombre ait augmenté depuis. L'un d'entre eux est maintenu en détention depuis plus de cinq ans.

Nom : Khader Adnan

Genre : homme

Action complémentaire sur l'AU 31/12, MDE 15/004/2012, 8 février 2012

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

